P.E.T.R. DU

PAYS DE LANGRES

OSONS LE PAYS DE LANGRES

INNOVONS POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET SUSCITONS L'ENVIE

PROJET DE TERRITOIRE

2014-2024 DU PAYS DE LANGRES

Diagnostic et Enjeux de Territoire

2015—Doc 2.

Sommaire

1 Diagnostic et enjeux du territoire

Qu'est-ce qu'un diagnostic ? 2

3 Territoire et gouvernance

Coopération intra et inter-territoriale / internationale 4

5 Emplois et compétences

Economie locale 8

14 Artisanat et commerce

Tourisme 16

19 Services

23 Culture

Habitat 27

Jeunesse 32

Territoire d'accueil et communication territoriale 35

36 Environnement

39 Technologie de l'information et de la communication (TIC)

41 Mobilité

43 Problématiques et atouts du territoire

45 Problématiques

Le territoire
Le développement économique
Le développement social
L'aménagement de l'espace

Atouts

Atouts
Ressources locales
Vers une stratégie ... 55

Sources et documents de référence 57

**PÔLE D'EQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL
(PETR)
DU PAYS DE LANGRES**

Diagnostic et enjeux

Thématiques : territoire, économie, emploi, artisanat, commerce, tourisme, services, culture, habitat, jeunesse, communication, environnement, TIC et mobilité

**PÔLE D'EQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL
(PETR)
DU PAYS DE LANGRES**

Qu'est ce qu'un diagnostic de territoire ?

Après l'établissement de l'état des lieux, le diagnostic vise à identifier les grandes problématiques auxquelles le pays de Langres devra répondre et ainsi mieux comprendre le territoire et les actions menées au regard de son développement. On y exprime ainsi les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces présentes sur le territoire.

- Quels sont les enjeux, les défis pour le territoire ?
- Quelles sont les évolutions repérées ces 10 dernières années ?

Les conclusions de ce diagnostic permettent de construire une stratégie puis de mettre en place un plan d'actions.

Le diagnostic du territoire du pays de Langres se présente par thématique et sous forme de fiche comme présentée ci-dessous.

La méthode utilisée pour réaliser ce diagnostic est la méthode FFOM (Forces / Faiblesses—Opportunités / Menaces).

Forces …

Elles sont les aspects positifs internes que va maitriser le territoire et sur lesquels il sera possible de bâtir dans le futur .

…et faiblesses

Par opposition aux atouts, elles sont les aspects négatifs internes également maîtrisés par le territoire et pour lesquels il existe des possibilités d'amélioration importantes.

Opportunités

Elles sont les possibilités extérieures positives dont on peut éventuellement tirer parti dans le contexte des atouts et faiblesses actuels.

Elles se développent hors du champ d'influence du territoire ou à la marge.

Menaces

Elles sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures qui peuvent empêcher ou limiter le développement du territoire. Elles sont hors du champ d'influence ou à la marge.

Enjeux à traiter

Les enjeux définissent ce qu'il faut faire au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner.

Territoire et gouvernance

Forces …

Un passage de 12 à 6 Communautés de communes : renforcement des Communautés de communes qui s'organisent à l'échelle des bassins de vie.

Un cadre de vie préservé et de qualité.

Un territoire de projet organisé autour de trois structures de développement : Association du Pays de Langres, Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique des Lacs et du Pays de Langres, Syndicat Mixte d'Aménagement Economique du Pays de Langres.

Un territoire rural situé à proximité de grandes villes (Dijon, Nancy, Troyes) grâce notamment au réseau autoroutier.

Une dynamique collective existante et forte volonté des acteurs locaux de s'en sortir.

…et faiblesses

Un large périmètre de 172 communes (Langres distante de 35 min à 45 min de voiture des communes les plus périphériques du territoire).

L'absence d'inscription du territoire dans un maillage urbain de services supérieurs.

Une difficile appropriation des démarches de développement local.

Opportunités

La Loi MAPTAM janvier 2014 : mise en place du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) = conforte le Projet de territoire / la gouvernance par les Communautés de communes / l'implication de la société civile via un Conseil de développement territorial.

Le projet de Parc national entre Champagne et Bourgogne à l'ouest.

Une idée de projet de Parc naturel régional porté par l'Association « Aux sources du Parc » à l'est.

La fusion des deux syndicats mixtes d'aménagement touristique et économique.

Menaces

La poursuite du déclin démographique.

L'écartèlement entre projets de Parc National et Parc Naturel Régional et entre les villes de Dijon et Chaumont.

Un déséquilibre géographique (territoire de l'ouest qui se développe plus vite que l'est).

Enjeux à traiter

- ✓ Accroissement de la coopération intercommunautaire et entre intercommunalités et acteurs de la société civile.
- ✓ Mutualisation des compétences au service d'un collectif de 48 000 habitants en utilisant les structures existantes et à développer.

  Ce qui est en jeu : renforcement de la lisibilité et de la visibilité du territoire.

Coopération intra et inter-territoriale / internationale

Forces …

Des actions de coopération portées par le secteur privé (associations).

Une coopération avec le Pays de Chaumont sur le champ culturel.

…et faiblesses

Peu de coopération intra-territoriale (entre les Communautés de communes du pays de Langres) sur des actions spécifiques en dehors de celles menées.

Peu de coopération inter-territoriale.

Peu de coopération internationale en dehors des jumelages.

Opportunités

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, comme structure fédérative des six Communautés de communes.

Le projet de Parc national entre Champagne et Bourgogne à l'ouest (lien avec la Côte d'Or).

Une idée de projet de Parc naturel régional porté par l'Association « Aux sources du Parc » à l'est (lien avec les Vosges et la Haute-Saône).

La présence de nombreux de comités de jumelage.

Des contacts en Roumanie.

Menaces

Un manque d'ouverture sur l'extérieur.

Enjeux à traiter

✓ Renforcement de la coopération à tous les niveaux

Ce qui est en jeu : échanger sur les expériences, faire émerger des idées nouvelles, renforcer le sentiment de fierté au territoire du pays de Langres.

Forces …

Une moindre désindustrialisation.
Des entreprises industrielles ancrées sur le territoire avec un fort potentiel d'entraînement des entreprises sous-traitantes.
Des entreprises recherchant des productions à plus forte valeur ajoutée.
Un tissu de TPE et petites PME sous entendant plus de souplesse et d'adaptation.
Un réseau associatif employeur important.
Des entreprises à taille humaine permettant une proximité avec les salariés.
Des capacités entreprenariales : des entreprises locales qui sont potentiellement des "success stories", donc susceptibles de bien se développer dans les années à venir.
Des employeurs proposant plus facilement aux jeunes diplômés des postes de cadres.
Des entreprises prêtes à mobiliser les mesures pour l'emploi et la formation.

…et faiblesses

Un secteur industriel soumis pour partie à la conjoncture économique.
Des entreprises avec des sièges sociaux en dehors du territoire.
Des difficultés à anticiper l'évolution des ressources humaines par manque d'anticipation des activités économiques.
Une pyramide des âges vieillissante des employeurs.
Une difficulté à fidéliser des salariés.
Une faiblesse relative des niveaux de rémunération.
Des difficultés à se développer ou à perdurer, en raison de trois problématiques majeures : peu de place à la stratégie d'entreprise, manque de moyens financiers (problèmes de trésorerie par exemple), manque d'anticipation des transmissions d'entreprises.
Une sous-représentation des entreprises intervenant dans des domaines créateurs de valeur ajoutée et employeurs de main d'œuvre très qualifiée.
Le manque de salariés de niveau I à IV dans les plus petites entreprises.
Des pratiques d'embauche plus répandues en CDD très court en intérim.
Peu ou pas de relations des entreprises avec les acteurs de l'emploi et de la formation.
Un isolement des chefs d'entreprises.

Opportunités

Une industrie encore attractive.

La proximité avec Dijon qui offre des possibilités d'offres d'emploi complémentaires et un potentiel de main d'œuvre pour des personnes souhaitant s'installer sur un territoire rural attractif.

Le lien à développer avec l'agglomération de Dijon (située à 70 km de Langres) et la Côte d'Or (185 000 actifs occupés dans la zone d'emploi de Dijon en 2008, contre 18 000 pour le territoire de Langres, soit 10 fois plus).

Menaces

Quelques gros employeurs soumis pour partie à l'avenir de l'industrie automobile.

Des actifs pouvant être « captés » par l'offre d'emploi de Dijon.

Population réduite du pays de Langres qui paraît inférieur à la « masse critique » nécessaire dans beaucoup de domaines pour espérer lancer des opérations de développement avec une probabilité acceptable de succès.

Enjeux à traiter

- ✓ Fragilité de développement des entreprises locales.
  Risque d'essoufflement ou de disparition et d'affaiblissement du tissu économique local et ainsi de perte d'attractivité pour l'accueil d'entreprises exogènes.
- ✓ Montée en compétences en management des chefs d'entreprise et meilleure attractivité des actifs de niveau I à IV sur des compétences spécifiques.
  Ce qui est en jeu : c'est la capacité du territoire à se concentrer sur la reconversion de l'entreprise, sur l'émergence, la création de nouvelles activités, issues de projets dormants et/ou de potentialités locales, etc.
- ✓ Accroissement des relations entre les entreprises et les acteurs de l'emploi et de la formation
  Ce qui est en jeu : faciliter toutes démarches RH (recrutement, mise en place de formations, etc.).
- ✓ Résolution des problèmes d'isolement des entreprises à l'intérieur du bassin d'emploi.
  Ce qui est en jeu : c'est l'alliance stratégique pour atteindre la taille critique et les compétences nécessaires pour gagner de nouveaux marchés.

Forces …

Une population dont le niveau de qualification s'élève.

Une forte population ouvrière disposant d'un savoir-faire reconnu.

Un attachement des salariés à leur entreprise et à leur territoire.

La population la plus fragile du territoire disposant d'un niveau minimum de qualification : ce minimum de qualification constitue un atout pour pouvoir construire un projet professionnel qui répond aux besoins en compétences des entreprises locales.

L'émergence d'actions plus larges sur le péri-travail (mobilité, logement, vie quotidienne) par des acteurs locaux (acteurs de la mobilité, de l'insertion par l'activité économique, de l'habitat).

…et faiblesses

Une population moins diplômée qu'au niveau national.

Une pyramide des âges vieillissante des actifs.

Un poids important de certains publics demandeurs d'emploi : femmes et séniors.

L'inadéquation entre les qualifications des actifs de niveau V avec la nature des emplois disponibles dans les domaines suivants : industrie, bâtiment, service à la personne.

Des niveaux de qualification qui ne sont pas en adéquation avec le marché de l'emploi local.

Le maintien d'une part non négligeable de la population, peu qualifiée et peu mobile, sur le territoire, et qui se trouve de ce fait confrontée à des difficultés récurrentes d'accès à l'emploi.

Les aptitudes (savoir-être) acquises par des personnes en insertion grâce aux activités des structures d'insertion par l'activité économique souvent peu reconnues alors qu'ils correspondent à une demande des entreprises.

Le manque de (re)connaissance du secteur de l'insertion par l'activité économique des collectivités locales et des entreprises occasionnant les difficultés d'insertion des publics dans l'entreprise classique.

Opportunités

La mobilisation de la formation comme moyen essentiel de combattre cette fragilité et de faire évoluer les personnes peu qualifiées sur l'échelle professionnelle.

Des besoins en emploi identifiés : maçons, plâtriers, carreleurs, soudeurs, ajusteurs, affûteurs, mécaniciens - carrossiers, peintres en carrosserie, chaudronniers-tôliers, etc.

Menaces

L'appauvrissement de l'appareil initial de formation qualifiante de l'Education Nationale (disparition du CAP métallier (soudure, ferronnerie), BAC PRO – BEP outillage, BTS plasturgie). Ceci impacte directement les formations continues (menées par l'AFPA, le GRETA, etc.) qui n'ont plus leur plateforme technique pour former leurs stagiaires.

Un appareil de formation professionnelle qui ne répond pas totalement aux besoins de l'économie locale.

Les interruptions récurrentes dans les « parcours d'insertion » maintiennent en situation d'échec un public éloigné de l'emploi, soumis aux logiques de cloisonnement des dispositifs.

Enjeux à traiter

- ✓ Montée en qualification des actifs de niveau V (industrie-bâtiment-services à la personnes).
  Ce qui est en jeu : répondre aux problèmes de recrutement des entreprises dans différents métiers.
- ✓ Amélioration de l'insertion professionnelle des publics en difficulté de niveau infra V.
  Risque : exclusion d'une partie de la population de manière durable.

Economie locale

a. économie de proximité : valorisation des ressources locales et économie résidentielle

Forces …

Un territoire qui dispose de ressources locales pour lesquelles des savoir-faire sont reconnus : l'osier, le bois, la pierre sèche, le Fromage de Langres...

Un territoire qui attire des résidents secondaires, des touristes qui ont le désir d'évoluer dans un cadre de vie de qualité, une campagne préservée caractérisée par ces mots clés : l'espace, la tranquillité, le patrimoine local (paysages, fortifications, patrimoine lié à l'eau, randonnée), les relations simples avec les gens.

Le vieillissement de la population comme atout de développement dans des domaines divers : services à la personne, services sociaux et culturels en direction des retraités et des personnes dépendantes.

L'importance des navetteurs grâce à la proximité de Dijon .

…et faiblesses

Un marché local limité.

Un manque de relations avec les territoires limitrophes.

Un niveau de revenu plus faible qu'à l'échelle régionale.

Une paupérisation de la population.

Une école de vannerie nationale en désuétude.

L'évolution de l'activité vannerie qui n'a pas évolué en qualité et en quantité ; absence de produits sur lesquels communiquer.

Opportunités

L'orientation des activités économiques à partir des besoins des consommateurs de la base résidentielle.

Les ressources locales : un gisement d'opportunités lié à une demande des consommateurs pour se nourrir (alimentation), se loger (matériaux de construction), se chauffer, s'éclairer (énergie).

Des nouvelles ressources à valoriser économiquement : les déchets (économie circulaire, réemploi, recyclage), mais aussi les paysages (attrait du tourisme vert, argument touristique, transmission des savoir-faire).

L'utilisation de la commande publique comme levier de développement local.

L'Agglomération de Dijon : bassin de consommation permettant au territoire d'exporter.

Des actions pilotes : utilisation du patrimoine bâti, naturel et paysager comme support d'activités socio-économiques, mise en valeur des métiers d'art.

Développement d'une filière démantèlement-recyclage de matériel ferroviaire à Chalindrey .

Menaces

Perte des savoir-faire (osier, vannerie, coutellerie, etc.).

Perte du caractère patrimonial, élément fondateur de l'image du pays de Langres.

Enjeux à traiter

- ✓ Mise en adéquation des besoins de consommation des publics cibles de l'économie résidentielle (touristes, résidents secondaires, retraités, navetteurs, jeunes) avec l'offre locale dans le but de soutenir les activités économiques.
  Ce qui est en jeu : prendre en compte la clientèle locale résidente ou non .
- ✓ Valorisation des ressources locales (produits et compétences) comme atout de développement économique.
  Ce qui est en jeu : l'émergence d'activités identitaires, originales, non délocalisables.

Forces …

L'existence de deux AOP fromagères : Langres et Epoisses, porteuses de plus values potentielles.
La tendance à l'agrandissement plutôt qu'à la transmission ou à la diversification.
La présence importante d'exploitation mixte [polyculture – élevage], favorable à un meilleur équilibre environnement - économie.
La présence de producteurs locaux.
La proximité de l'agglomération Dijonnaise.
Une population plus demandeuse de produits locaux.
Une crédibilité renforcée des formes alternatives d'économie (circuits courts, etc.).

…et faiblesses

La pénibilité du travail et une faible valorisation de la main d'œuvre en élevage.
La fragilité des filières locales (poids financier des mises aux normes sur les exploitations et sur les industries agroalimentaires – faible nombre d'opérateurs).
La fragilité structurelle de nombreux « petits » producteurs.
Une production agricole et forestière avec peu de première et seconde transformation locale.
Des filières d'approvisionnement pas assez structurées.
Des freins récurrents à la production pour des marchés de proximité.
Un bassin de production et de consommation limité.
Peu de débouchés pour les productions locales en grande et moyenne surface.
Le manque d'anticipation sur les demandes émergeantes (approvisionnement en produits biosourcés et savoir-faire adaptés).
Le financement des projets d'alternatives économiques plus difficiles.
Les mutations agricoles et la création de lotissements aux abords des villages ne permettent plus le maintien des prairies.

Opportunités

Une pression environnementale croissante pour la préservation de l'eau avec nécessité de maintien des couverts végétaux (prairies ou friches).

Des aides aux énergies renouvelables (méthanisation).

Une attractivité des produits locaux et des circuits courts et l'image porteuse du Parc en cours.

La valorisation des atouts locaux auprès du grand public ; la Marque territoriale «Made in Pays de Langres » en développement en constitue une opportunité.

La valorisation de la production locale dans la Grande et moyenne surface locale.

Le développement des outils numériques qui permettent une économie collaborative.

La commande publique locale prescriptive de l'économie locale (restauration collective, repas à domicile).

Menaces

Nouvelle PAC vers une libéralisation des marchés : perte de revenu de 10 à 15% (hormis pour les exploitations herbagères).

La volatilité croissante des prix des denrées agricoles avec en conséquence une insécurité croissante des exploitations, des difficultés d'orientation des politiques agricoles et du conseil aux entreprises.

La pression foncière.

Une gouvernance économique locale focalisée sur des schémas productivistes et exogènes.

Enjeux à traiter

- ✓ Soutien aux filières en lien avec l'élevage pour limiter les risques de dégradation des paysages et de la qualité de l'eau.
  Ce qui est en jeu : la sauvegarde des prairies.
- ✓ Développement des débouchés pour les produits issus de l'élevage et en particulier de l'élevage à l'herbe.
- ✓ Valorisation des coproduits de l'élevage.
- ✓ Développement d'une offre pour manger local et sain.
  Ce qui est en jeu : les circuits courts.
- ✓ Développement de l'achat responsable dans le but de profiter de son impact sur l'économie locale.
- ✓ Création d'un environnement favorable à l'émergence d'activités présentielles

c. environnement favorable à l'émergence d'activités économiques : accompagnement des entreprises

Forces …

Une gamme étendue de services et de dispositifs d'aide.

La création de trois Parcs d'activités de référence.

Une dynamique de création d'entreprise et d'accueil d'entreprises exogènes.

Un potentiel d'accueil d'entreprises présent et à prix attractif (terrains, parcelles viabilisées, locaux).

Un développement de l'offre immobilière d'entreprise, qui pour partie intéresse les entreprises locales, et qui peut conduire à une meilleure occupation des zones d'activités (cas sur Langres, Saints-Geosmes, Rolampont).

…et faiblesses

La non appropriation d'une culture haut de bilan par les entreprises.

Les difficultés des entreprises à mobiliser les fonds nécessaires.

Une gamme étendue de services difficilement lisible, visible voire sous utilisée en faveur de l'appui à l'entreprenariat et accompagnement des porteurs d'activités économiques (l'outil ne fait pas l'usage !).

La création de trois Parcs d'activités de référence qui demeurent partiellement vides.

Une méconnaissance et un manque de communication de l'offre foncière et immobilière disponible à l'instant T.

Opportunités

Le dispositif ORAC (aide à l'investissement d'entreprises) : dispositif qui se termine sur le pays de Langres fin 2015.

Le financement participatif en vogue.

La mise en place de nouveaux outils financiers : fonds d'amorçage, BPI, etc.

Une dynamique entrepreneuriale liée aux autoentrepreneurs.

Réfléchir à la jeunesse : comment l'accompagner ?

Raisonner liens de coopération entre acteurs économiques voire acteurs économiques et élus.

Menaces

De fortes tensions sur les ressources financières publiques et privées.

Une frilosité accrue des banques générant une sélectivité plus forte des projets les moins risqués.

Un faible bassin de consommation (zone de chalandise avec faible densité de population) .

Le difficile accès au foncier pour des installations agrirurales .

Enjeux à traiter

- ✓ Accompagnement du porteur de projet à toutes les étapes de la vie de l'entreprise (envie, idée, projet, création, développement) dans le but de développer une culture partagée de l'entreprenariat et de pérenniser les activités économiques. Ce qui est en jeu : remettre à plat le parcours du créateur dans un contexte où les missions des acteurs économiques évoluent.
- ✓ Meilleure connaissance, communication, qualification et répartition géographique des offres d'accueil (zones d'activités, locaux disponibles, immobiliers d'entreprises à créer, etc.). Risque de ne pas répondre efficacement à la demande.
- ✓ Renforcement de la politique d'accueil de nouveaux habitants en direction des actifs pour répondre aux besoins à la fois de main d'œuvre des entreprises locales et de création d'activités économiques. Ce qui est en jeu : faire venir et faire rester.
- ✓ Passage d'une culture de l'aménagement économique à une culture de l'engagement économique (prise de risque, ne plus être dans une position attentiste, promotion de formes entreprenariales innovantes).

Forces …

La présence à Nogent du Pôle technologique de Haute-Champagne

Une pratique en local pour mobiliser le dispositif LEADER ; dispositif qui encourage les projets innovants

et faiblesses

Un bilan mitigé des Pôles d'excellence rurale (PER) (période avant 2010) : non aboutissement du projet thermalisme à Bourbonne-Les-Bains, projet chasse, projet filière bois, projet Fromage de Langres pour des raisons différentes ; seul celui de Denis Diderot et la Citadelle de Langres : tourisme, culture attractivité et celui du pôle multi-accueil sur le champ de la petite enfance sur Langres ont abouti.

Une faible diffusion de la culture de l'innovation.

Une faible mise en réseau des acteurs de l'Economie sociale et solidaire pour repérer des niches d'activité, des capacités endogènes de développement ou de créateurs potentiels d'activités.

Peu de secteurs novateurs et des outils de production vieillissants.

Opportunités

La présence d'un réseau de sous-traitant.

Des liens entre Economie sociale et solidaire et, économie traditionnelle à multiplier.

La proximité avec des Pôles universitaires (Dijon, Troyes, Nancy)

Menaces

Le manque de développement économique.

Un territoire rural en désuétude.

Enjeux à traiter

- ✓ Renforcement de l'entreprenariat et du développement économique qui dépend des capacités novatrices locales (être pionnier, anticiper les mutations économiques, etc.).

  Ce qui est en jeu : c'est le développement de moyens qui favorisent l'innovation (sociale, technique, etc.).

Forces …

La proximité d'agglomérations importantes (Chaumont, Dijon, Troyes, Nancy).

Un marché théorique fort, notamment sur Langres et Val-de-Meuse.

Une dynamique artisanale supérieure à la moyenne nationale.

…et faiblesses

Une offre en locaux commerciaux non adaptés au commerce d'aujourd'hui qui entraîne un taux de vacance élevé (exemple sur Langres et Bourbonne-les-Bains) : une seule et même entrée pour le commerce et le logement situé au-dessus, contrainte de l'accessibilité pour personnes handicapées et à mobilité réduite, etc.

Mise aux normes accessibilité : peu d'intérêt pour les artisans-commerçants concernés car pensant pouvoir bénéficier d'un report de la loi ou d'une dérogation / risque d'amendes-pénalités journalières à partir du 1er janvier 2015.

Une faible appropriation du web et des outils de e-commerce par les commerçants.

La proximité d'agglomérations importantes mais favorisant un exode commercial de la part des consommateurs (développement de la zone de la Vendue à Chaumont, magasin d'usines à Troyes, Centre commercial « La Toison d'Or » au nord de Dijon).

Opportunités

Dispositifs d'aides orientés vers la rénovation du bâti existant.

Ouverture du Point Info Logement à l'immobilier commercial (même principe, à savoir locations uniquement voire terrains viabilisés) avec une mise à jour actualisée .

Marque territoriale « Made in Pays de Langres, ou pas loin » : vente de produits locaux chez les commerçants.

Menaces

Baisse de population qui engendre une baisse de la clientèle.

Diagnostic accessibilité : risque d'afflux de demandes d'aides en 2014 et 2015 alors que le programme se termine fin 2014.

Changement des modes de consommation entre génération (commerce de proximité contre Internet).

Développement des zones commerciales des principales agglomérations voisines au détriment du territoire.

Enjeux à traiter

- ✓ Modernisation (accessibilité, connexion au web, etc.) d'une offre immobilière commerciale dans les villes et bourgs ruraux du pays de Langres.
  Ce qui est en jeu : c'est être en accord avec la demande des consommateurs.
- ✓ Positionnement de l'offre commerciale en complémentarité avec celles des agglomérations voisines (Chaumont, Dijon, Troyes, Nancy).
  Ce qui est en jeu : c'est la fuite de la clientèle locale.

Forces …

Des porteurs de projet « plus matures » (âge, expérience…).

Un tissu artisanal et commercial dense par rapport aux autres territoires du département.

Un maillage territorial constitué d'un centre urbain Langres-Saints-Geosmes et d'un centre urbain secondaire (Bourbonne-les-Bains), des relais urbains (Chalindrey, Fayl-Billot et Val-de-Meuse) et d'un bourg-centre (Longeau-Percey).

Un taux de création/reprise d'entreprises artisanales identique en Côte-d'Or (10,5% en Pays de Langres et en Côte-d'Or).

L'autoentreprenariat qui booste la création d'entreprises.

Des aides financières existantes pour favoriser la création/reprise d'entreprises : pour les demandeurs d'emploi (subvention ENVOL, prêt à taux 0% NACCRE, exonération ACCRE, etc.), pour tous publics (exonérations dans la cadre de la ZRR, ZRD, prêt à taux 0% Initiative Haute-Marne, aide transmission-reprise).

Le développement de multiservices / du réseau « Bistrot de Pays » (sauvegarde d'un des derniers commerces, label qualité faisant le lien entre économie, tourisme et culture).

…et faiblesses

La moyenne d'âge élevée des chefs d'entreprises (artisanat et commerce).

La faiblesse du tissu dans les autres communes mettant en avant une fracture entre l'ouest et l'est du pays.

Le taux de création/reprise d'entreprises artisanales en retrait pour les entreprises commerciales, industrielles et de services (7,4% en Pays de Langres contre 11,2% en Côte-d'Or).

La difficulté d'appropriation des avantages du label Développement de multiservices / du réseau « Bistrot de Pays ».

Opportunités

Attractivité du sud du pays grâce au coût du foncier bâti et non bâti et grâce au développement de l'agglomération dijonnaise.

Mise en relation entre cédants et repreneurs, en s'appuyant sur le modèle du Point Info Logement.

Logique de réseau avec « Actisud 52 ».

Projet de coopération avec les autres territoires portant un réseau Bistrot de pays.

Menaces

La difficulté à trouver un repreneur suite au départ des chefs d'entreprise (retraite, etc.).

La pérennité du maillage territorial.

La difficulté de pérennisation des autoentreprises.

Le devenir des dispositifs financiers tels que l'aide à la transmission-reprise (Région), le FISAC (Etat), l'ORAC… et à l'attention des multiservices et du réseau Bistrots de Pays.

Enjeux à traiter

- ✓ Transmission-reprise des entreprises artisanales et commerciales.
  Ce qui est en jeu : c'est la sauvegarde d'un tissu local, pourvoyeur d'emplois.
- ✓ Soutien à l'entreprenariat afin de d'encourager un vivier de création -reprises d'entreprises.
  Ce qui est en jeu : c'est notamment le repérage et l'accompagnement des autoentreprises, qui constitue une forme d'incubateur.

Tourisme

a. le territoire du pays de Langres

Forces …

Son caractère patrimonial et la préservation de son environnement.
Sa situation géographique et les trois entrées d'autoroute favorisant l'étape.
Sa dimension touristique de destination.
Un territoire marqué par la pierre, le végétal et l'eau.

…et faiblesses

Son image (météorologique).
Le manque de marqueurs visuels.
Une filière touristique marquée par une saisonnalité importante et de courts séjours.

Opportunités

Le flux « naturel » de passage.
La proximité avec les bassins de population importants.
Le projet de Parc National de Champagne et Bourgogne à l'ouest.
Le projet Animal Explora à Châteauvillain : séjour au milieu des animaux de la forêt.
Le tourisme thermal : détente, bien-être et soins du corps.

Menaces

La concurrence accrue des destinations situées au sud.

b. l'offre patrimoniale

Forces …

Une cité de caractère avec une dimension propre : la plus grande enceinte fortifiée complète d'Europe.
Le personnage de Denis Diderot : une forte communication pour le LD13.
Les Labels Ville d'Art et d'Histoire, Territoire d'excellence, etc.
L'héritage et la tradition de la vannerie.

…et faiblesses

Des sites qui sont parfois maintenus en l'état plutôt qu'aménagés.
Des sites qui ne peuvent pas tous se visiter.
Un niveau d'intérêt hétérogène.

Opportunités

La notoriété de Denis Diderot.
L'extension du Label Ville au Pays d'Art et d'Histoire.

Menaces

Une ville patrimoniale mais de relativement petite taille en termes de services.
Une offre pour un public de niche.

c. les lacs et les sources

Forces …

Une pratique d'activités nautiques et motonautiques.
Une force identitaire du territoire : les lacs et des sources renommées (Aube, Meuse)
Leur caractère familial et intimiste.

…et faiblesses

Des réservoirs qui sont parfois amenés à voir leur niveau baisser.
Des vocations différentes qui peuvent surprendre les touristes.
Des sites qui sont mal ou peu indiqués sur le territoire.

Opportunités

Des sites aquatiques à l'extérieur du territoire qui sont victimes de leur succès (une fréquentation trop importante).

Menaces

Des grands lacs à proximité (Der et Forêt d'Orient) pour la pratique de la voile et des sports motonautiques.

d. la randonnée

Forces …

Des aménagements fréquents afin de proposer une offre de qualité.
Une offre dense répartie de manière homogène.

…et faiblesses

Des sentiers qui sont parfois reliés à des départementales.
Une voie verte trop réduite pour être réellement attractive.

Opportunités

Langres, un territoire pilote pour le tourisme équestre.
Des paysages préservés et des reliefs doux.

Menaces

Une offre assez standard et pas différenciatrice par rapport à d'autres destinations.

e. le tourisme fluvial

Forces …

Le chemin de halage.
Des haltes fluviales régulières et bien aménagées pour les plaisanciers.

…et faiblesses

Un seul loueur de bateau sur le territoire (location de 2 bateaux uniquement).
Beaucoup trop d'écluses.
Clientèle fluviale captive, peu mobile pour se déplacer à plus de deux kilomètres de la halte fluviale.
La seule base de départ sur Langres a cessé son activité faute de clientèle.

Menaces

Les investissements importants pour l'aménagement des abords de canal.
Le déclassement du canal par VNF dans le schéma national des voies navigables prioritaires pour le transport de marchandises.

f. festivals et événements

Forces …

Le chien à plumes, un festival de dimension nationale.
Des initiatives novatrices pour augmenter la fréquentation.
Des évènements portés par un réseau associatif dense.
Des outils de satisfaction clientèle mis en place.

…et faiblesses

La diminution des visiteurs ces dernières années due à un manque de nouveautés (Festival du Chien à Plumes).
Des évènements qui sont parfois organisés hors saison.

Opportunités

Des possibilités de supports de communication qui se multiplient.
L'outil internet mobile, pratique et que de plus en plus de personnes utilisent comme un outil de recherche.

Menaces

L'évolution du site du lac de la Vingeanne qui risque de diminuer la capacité d'accueil des véhicules pour le Festival du Chien à Plumes.

g. promotion et communication

Forces …

Des sites internet fonctionnels avec de beaux visuels.
Des médias papier de bonne qualité pour valoriser le patrimoine culturel.

…et faiblesses

Une signalisation manquante du territoire et des sites touristiques.
Une communication qui n'est pas toujours adaptée à un public jeune.
L'aménagement intérieur des trois Offices du territoire.
Un déploiement des outils numériques inexistants sur une partie du territoire (Bassigny)

Opportunités

Des possibilités de supports de communication qui se multiplient.
L'outil internet mobile, pratique et que de plus en plus de personnes utilisent comme un outil de recherche .

Menaces

Une communication noyée dans le flot d'informations reçues par les touristes.

Enjeux à traiter

- ✓ Développement d'une activité touristique identitaire, originale en lien avec l'offre patrimoniale du territoire.

  Ce qui est en jeu : le développement des séjours des touristes et donc faire du Pays de Langres, un lieu d'étape incontournable.

Services

a. maillage en maisons des services

Forces …

Le maillage en maisons des services pour maintenir un accès aux services publics de proximité : 4 RSP labellisés permettant un premier accueil, une première information (Prauthoy, Val-de-Meuse, Chalindrey, Fayl-Billot).

…et faiblesses

La présence de points non labellisés : Multiservices d'Auberive à venir, PAPI à Bourbonne-les-Bains, Point d'accueil de services à Varennes sur Amance.

Le non aboutissement de la Plateforme des services à Langres dans son idée originelle (comme lieu de regroupement des services à l'emploi et à l'économie).

Opportunités

La poursuite du label RSP par l'Etat.

Un partenariat à développer avec les opérateurs.

L'offre postale en cours d'évolution.

Menaces

La mise à mal de la pérennité du maillage par des paramètres extérieurs.

Enjeux à traiter

- ✓ Coordination et poursuite du déploiement des maisons de services. Ce qui est en jeu : qualité de l'offre en lien avec les partenaires du champ des services.

b. petite enfance, enfance, jeunesse

Forces …

Une offre de garde collective en augmentation (97 places en 2014) : agrandissement Maison des Bambins à Langres, micro-crèche de Rolampont, micro-crèche la Petite Récré à Prauthoy et Longeau, multi-accueil à l'échelle de la CC Bourbonne-les-Bains, micro-crèche d'Isômes.

Une montée en puissance des intercommunalités sur la gestion des équipements scolaires.

Une couverture territoriale satisfaisante.

7 collèges publics et 1 privé.

2 lycées : 1 à Langres (fusion lycée d'enseignement général et professionnel) et 1 à Fayl-Billot (lycée d'enseignement professionnel).

…et faiblesses

Des écarts importants quant au nombre de classes selon les communes : 4 communes concentrent 37 % des classes (Langres, Chalindrey, Bourbonne-les-Bains et Rolampont)

Opportunités

L'anticipation des évolutions démographiques et l'articulation des politiques afin de prévenir la mise à mal du maillage.

Menaces

Le déclin démographique entraînant des pertes d'effectifs dans les établissements scolaires.

Enjeux à traiter

- ✓ Sauvegarde d'un réseau d'établissement scolaires équilibrés en lien avec le maillage de villes et bourgs du territoire.
- ✓ Mise en application des rythmes scolaires en accord avec les acteurs concernés et avec quel enjeu de prestation.

Forces …

Des services d'aide à domicile globalement performants.

Des portages de repas qui couvrent la quasi-totalité du territoire (sauf nord-ouest du pays et le Bassigny).

La couverture du pays par 5 SSIAD.

Le renforcement de l'offre d'hébergements médicalisés – EPHAD (sur Longeau-Percey, Val de Meuse, Fayl-Billot et Langres).

…et faiblesses

Des services d'aide à domicile rencontrant des difficultés de recrutement (qualification et motivation).

La limite du bénévolat dans les services à la personne.

Opportunités

La mise en réseau des EPHAD menée par le Conseil départemental de la Haute-Marne.

La présence de réseau gérontologique.

Un vivier potentiel d'activités économiques.

Menaces

La forte croissance prévisible de la demande avec l'arrivée progressive des populations du baby-boom d'après-guerre dans la dépendance.

Des difficultés si le financement public ne suit pas .

Enjeux à traiter

- ✓ Elargissement et diversification d'une offre en habitat pour personnes âgées dépendantes ou non.
- ✓ Renforcement du lien intergénérationnel.
- ✓ Besoin en compétences du personnel des services à la personne et des services médico-sociaux.

Forces …

Présence de réelles polarités pour la santé ambulatoire : gamme complète de praticiens sur Langres et Bourbonne-les-Bains et dans les pôles secondaires : Chalindrey, Fayl-Billot, Vaux-Prauthoy, Val-de-Meuse.

Mise en place de maisons de santé pluridisciplinaire (Fayl-Billot et à venir Bourbonne-les-Bains, Val-de-Meuse) ou de pôles de santé (Vaux et Longeau).

Un système de garde organisé à l'échelle du territoire.

Santé hospitalière : une offre relativement complète sur Langres et Bourbonne -les-Bains (dont offre thermale).

…et faiblesses

Une offre de santé qui peut paraître satisfaisante mais une faible densité de médecins généralistes et spécialistes (46 à 30 médecins généralistes de 2005 à 2013).

Opportunités

L'ouverture sur la Bourgogne : groupement hospitalier de territoire avec la Région Bourgogne / Franche-Comté.

Menaces

Le non remplacement des médecins qui quittent le territoire (départ à la retraite ou autres motifs).

La déclin démographique qui met à mal le modèle économique de l'offre de santé hospitalière.

Enjeux à traiter

- ✓ Maintien et accueil de médecins généralistes et spécialistes.
- ✓ Maintien du Pôle santé à Langres (hôpital, maternité, clinique).

Forces …

Le dynamisme associatif et la diversité de l'offre culturelle dans tous les domaines

Des lieux et des réseaux de diffusion existants.

Des outils de communication existants.

Des spectacles répondant aux attentes du public.

…et faiblesses

Une méconnaissance des réseaux de diffusion.

L'éloignement des centres de décisions.

Absence de dédiés à la culture et aux associations sur le territoire.

Des lieux existants pour travailler mais payants.

L'absence de lieux d'échanges entre acteurs culturels.

Le sentiment d'inégalité entre acteurs culturels.

Des communautés de communes qui n'ont pas la compétence « culture ».

Des moyens financiers des ménages en baisse, donc une difficulté à fixer les prix des spectacles.

Le manque de moyens financiers pour les structures empêchant la pérennisation des actions et le développement des structures culturelles (ex : emplois).

Des difficultés à trouver les personnes compétentes sur le territoire.

Opportunités

L'existence de la Marque territoriale : « Made in Pays de Langres, ou pas loin».

La possibilité de mutualiser les moyens humains, techniques, financiers

Des lignes financières mobilisables à tous les niveaux (régional, national, européen).

Menaces

Des cadres d'interventions financiers non appropriés qui limitent l'initiative locale (appel à projets, convention annuelle, cible vers les scènes conventionnées).

Des lourdeurs administratives qui pourraient décourager les porteurs de projets.

Captation des moyens par les structures conventionnées (FRAC, Scènes conventionnées).

Enjeux à traiter

✓ Pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le territoire : force du tissu culturel local dense.

Ce qui est en jeu : c'est d'encourager la coopération entre acteurs culturels d'une part, et entre acteurs culturels et communautés de communes d'autre part.

Culture

b. enseignement , pratiques amateurs

Forces …

Un bénévolat actif bien présent sur le territoire.
La grande diversité de l'offre.
Le foisonnement des projets culturels, initiatives associatives ou privées.
L'aide par des communes au développement des projets associatifs (enseignement et pratiques amateurs).
Le vecteur de lien social.

…et faiblesses

La diminution des membres actifs dans les associations.
La compétence des bénévoles.
Le manque de moyens pour pérenniser ou employer des professionnels.
Le manque de moyens financiers pour les projets.
La difficulté à convaincre les élus.

Opportunités

Des formations existantes mais à améliorer.
La possibilité de mutualiser les moyens humains, techniques (locaux, matériels)
L'élargissement des compétences des Communautés de communes.

Menaces

Des lourdeurs administratives qui pourraient décourager les porteurs de projets.
La baisse de la population.
Les contraintes salariales et sociales.
La méconnaissance des appels à projets, pas de visibilité des lignes de financement.

Enjeux à traiter

✓ Transmission de compétences associatives
Risque : perdre une tradition de l'engagement bénévole.

c. Patrimoine et valorisation

Forces …

Un patrimoine important et diversifié.
Une expérience existante pour l'animation et originale menée par des associations locales.

…et faiblesses

La difficulté à conserver certains lieux.
Une absence de politique intercommunale définie pour la valorisation du patrimoine.
L'absence de programmation culturelle sur plusieurs années.

Opportunités

Une transversalité avec les autres domaines artistiques notamment pour la valorisation.
Le potentiel touristique.
L'existence de labels, réseaux existants : Pays d'arts et histoire, Petites cités de caractères.
Le projet de Parc national entre Champagne et Bourgogne à l'ouest.
Une idée de projet de Parc naturel régional portée par l'Association « Aux sources du Parc » à l'est.
Le développement du mécénat.

Menaces

Le désengagement des financements publics.

Enjeux à traiter

✓ Faire du patrimoine, un atout de développement local.
Ce qui est en jeu : c'est la poursuite et la fédération des initiatives menées par des acteurs pluridisciplinaires.

Forces …

La diversité de compagnies / diversité de la création.

La présence de réseaux de diffusion locaux (Médiathèque départementale, Bistrots de Pays).

Le coût immobilier encore abordable qui permet l'installation d'artistes ou achat d'ateliers.

Un public qui a l'habitude de voir des spectacles / formation existante du public.

…et faiblesses

Il existe une tradition de création mais peu de spectacles créées localement et diffusés sur le territoire.

Un problème de communication vers les autres territoires : éloignements géographiques des médias.

La difficulté pour les artistes de vivre de leur travail.

Peu d'aides techniques ou administratives.

Peu de salles (tarif de location), pas de salle de répétition, d'espace de création.

Peu de résidence de création et de budget dans les réseaux de diffusion locaux.

Peu de visibilité pour les plasticiens.

Opportunités

Développement des circuits itinérants.

Miser sur le patrimoine local.

La proximité avec Dijon.

Menaces

Le manque de considération artistique des acteurs locaux.

La baisse des budgets et l'éloignement géographique des financeurs

L'épuisement du créateur face aux charges administratives.

La baisse de la diversification des créations : un choix réduit pour le public.

Enjeux à traiter

- ✓ Pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le territoire : force du tissu culturel local dense.

  Ce qui est en jeu : c'est le soutien à la création et à la diffusion dans le but d'en faire un secteur économique à part entière.

Forces …

La rénovation progressive des logements communaux.

Un parc public en cours de rénovation.

…et faiblesses

Un profil ancien du parc locatif public et privé.

Un parc dégradé important.

La prise en compte de la performance énergétique insuffisante dans la rénovation des logements communaux au regard des charges engendrées pour les locataires.

L'inadéquation entre l'offre et la demande de logement.

Une vacance importante (15%), croissante sur le territoire et de longue durée (49% de plus de trois ans) dans le parc de logement privé et notamment dans les villes et bourgs.

Le manque de souplesse des réglementations architecturales.

L'absence d'offre de service technique globale pour la rénovation du patrimoine bâti.

La difficulté de réinvestir le parc ancien.

Opportunités

La poursuite de la dynamique de rénovation des logements communaux en mettant l'accent sur la notion de performance énergétique.

Menaces

La dégradation continue du parc et du patrimoine architectural.

Les logements obsolètes au regard des exigences thermiques en cours et à venir.

La non capacité de répondre à aux demandes des populations.

La dégradation des bourgs.

Un patrimoine qui continue à se dégrader.

Enjeux à traiter

- ✓ Dynamique du locatif dans les bourgs centres.
  Ce qui est en jeu : attractivité résidentielle.
- ✓ Résorption de la vacance.
  Ce qui en jeu : traiter les dents creuses et préserver le patrimoine bâti
- ✓ Adaptation de l'offre à la demande.
  Ce qui en jeu : une offre de logement attractive pour toutes les populations.
- ✓ Préservation et valorisation du patrimoine bâti local.
  Ce qui est en jeu : adaptation du parc aux exigences thermiques / préservation de l'habitat pour répondre aux objectifs touristiques des deux projets de parcs.

Habitat

Forces …

Le desserrement des ménages moins marqué que sur les autres territoires de Haute-Marne.
Une dynamique de construction.
Une notion de parcours résidentiel connue et matérialisée.
Le locatif dans les villages qui apporte une dynamique de population.

…et faiblesses

Un marché de la location et de l'acquisition très détendu.
Une population vieillissante qui souhaite rester dans son logement le plus longtemps possible.
Des logements temporaires insuffisants en volume.
La notion de parcours résidentiel qui n'est pas appréhendée à l'échelon du pays de Langres.
Peu de documents d'urbanisme, pas de documents de planification.
Un faible impact de la collectivité sur le logement privé.
La progression de l'artificialisation des sols.
La concentration durable de la vacance dans les bourgs centres.
La persistance de territoires en creux.

Opportunités

Une meilleure anticipation de l'évolution de la démographie.
La mise en place d'une politique de l'habitat en matière de maintien à domicile.
La mobilisation de la vacance pour répondre aux besoins identifiés (quantitatif et qualitatif).
L'élaboration de documents de planification à l'échelon intercommunal et un document cadre pour le territoire (Schéma de cohérence territorial—SCoT).
Une prise de compétences Plan local de l'urbanisme par les EPCI dans le cadre de la loi ALUR.
La mise en adéquation des politiques de l'habitat avec celle des services.
Renforcement de la zone urbaine, point d'entrée majeur sur le territoire.

Menaces

Une suroffre de logement (locatif et vente) qui tire le marché vers le bas.
Une baisse de la demande en logement dans le parc public (notamment dans les villages).
L'absence d'anticipation des besoins et des dynamiques résidentielles.
L'incapacité de répondre aux besoins de publics cibles : personnes âgées, jeunes actifs.
La poursuite de l'artificialisation des sols et consommation des terres arables.
La déprise continue des centres et alourdissement des coûts d'entretien des réseaux .
La désorganisation du territoire et l'affaiblissement de la ville centre (porte d'entrée principale du territoire).

Enjeux à traiter

- ✓ Développement des mécanismes de maintien à domicile.
  Ce qui est en jeu : aider les personnes âgées à rester chez elles si elles le souhaitent.
- ✓ Accompagnement des dynamiques résidentielles au regard de la notion de parcours résidentiel.
  Ce qui est en jeu : adaptation des logements aux besoins et aux âges de la vie.
- ✓ Planification et spatialisation de l'habitat à l'échelle du bassin d'emploi.
  Ce qui est en jeu : coordination des politiques de l'habitat avec celles des services et la localisation des activités et des emplois.
- ✓ Limitation de l'artificialisation des sols.
  Ce qui est en jeu : préservation des terres agricoles de qualité.
- ✓ Expertise du lien Pays de Langres - Dijon.
  Ce qui est en jeu : mesurer l'attrait du foncier et les conditions de déploiement d'une offre territoriale.

Forces …

Un parc composé majoritairement de maisons individuelles occupées par leur propriétaire.

Une plateforme rénovation thermique menée par POINFOR auprès des artisans pour une formation continue « solutions thermiques ».

Un territoire boisé et l'usage historique du bois de chauffage dans le logement.

Une dynamique d'usage des énergies renouvelables dans la construction et la rénovation.

Des démarches de subventionnement à l'habitat connues sur le territoire et bien perçues, qui génèrent du besoin (programme d'intérêt général—PIG.

…et faiblesses

Un parc très énergivore sur le territoire (à 97 % étiquette égale ou supérieure à E) et dépendant des énergies non renouvelables.

Un mal logement persistant.

Une population à faible ressource.

Des difficultés techniques et économiques à rénover le parc ancien.

La difficulté à repérer, faire émerger et résoudre les situations d'habitat indigne, précaire, de précarité énergétique les plus exigeantes.

La peu de sensibilisation aux sujets de l'isolation et du traitement global de l'enveloppe.

Opportunités

Les politiques nationale et européenne de transition énergétique et de réhabilitation des centre-bourgs.

Le développement d'activités économiques à partir des savoir-faire de la rénovation.

Menaces

Le mal logement qui génère des problèmes de santé pour les occupants.

Le développement irraisonné du bois énergie.

La tendance haussière des coûts des énergies fossiles dans la décennie passée et à venir.

L'essoufflement des collectivités locales à terme pour porter des opérations programmées (OPAH - PIG).

Enjeux à traiter

- ✓ Formation des professionnels du bâtiment à la rénovation thermique du bâti local.
  Ce qui est en jeu : montée en compétences des professionnels du bâtiment pour répondre aux exigences normatives et techniques.
- ✓ Mobilisation de sources d'énergies alternatives aux énergies non renouvelables.
  Ce qui est en jeu : disposer d'énergie produite localement et s'affranchir en partie des énergies non renouvelables.
- ✓ Continuité de la dynamique de résorption de la précarité énergétique.
  Ce qui est en jeu : réduction des consommations énergétiques et réduction des rejets de GES.
- ✓ Sensibilisation des acteurs et des habitants au volet énergétique dans l'habitat.
  Ce qui est en jeu : prise de conscience des habitants.
- ✓ Implication des réseaux d'acteurs locaux.
  Ce qui est en jeu : résolution des situations de précarité énergétique les plus compliquées.

Forces …

Un Point Information Logement (PIL) numérique en place et approprié par les usagers ; qui fait office également de prémisse d'observatoire de l'habitat

Un point Info Energie renaissant sur Chaumont.

Le réseau de Maisons des Services sur le territoire.

Des opérations en cours sur le territoire (OPAH-Ru Langres, PIG, etc.).

La plateforme cadastrale du pays de Langres.

Un opérateur spécialisé dans le logement temporaire (PHILL).

…et faiblesses

Le manque d'une présence physique des acteurs spécialisés.

Le manque de capitalisation de la donnée (lacunes possibles sur certains territoires).

Opportunités

Le renforcement des partenariats entre les maisons des services et les acteurs de l'habitat.

La démarche SCoT afin de mieux observer les dynamiques du territoire et afficher un état des lieux permanent.

Menaces

L'amenuisement des leviers financiers (Etat, Région).

Enjeux à traiter

✓ Observation et spatialisation des dynamiques de population et de l'habitat.

Ce qui est en jeu : mettre en adéquation l'offre à la demande

✓ Développement de services opérationnels à l'habitat adaptés au territoire

Ce qui est en jeu : apporter une réponse concrète aux problèmes de terrain

Jeunesse

a. l'emploi

Forces …

Un taux de chômage relativement faible (8% environ en décembre 2013) sur le territoire de Langres.

L'existence de besoins de main d'œuvre, que ce soit dans les grandes entreprises ou les TPE-PME.

Les opportunités professionnelles pour des postes de cadres, aujourd'hui offertes, pour certaines, à des jeunes venant de l'extérieur .

…et faiblesses

Une part du taux de chômage des jeunes importante (23% des demandeurs d'emploi) et un taux de chômage des jeunes qui a considérablement augmenté depuis 5 ans.

Une absence de confiance des entreprises envers Pôle Emploi.

Une mauvaise image des jeunes (peu motivés, paresseux…) par les chefs d'entreprises (surtout TPE, PME).

Une main d'œuvre locale pas forcément qualifiée et/ou motivée pour occuper ces emplois.

Des opportunités professionnelles qui ne se projettent pas sur le territoire pour y vivre dans un avenir suffisamment long.

Opportunités

Des dispositifs nationaux en faveur de l'emploi des jeunes (contrat de génération, emploi d'avenir…) qui visent à renouer les jeunes avec le monde économique, l'emploi : contrats de génération : transfert de compétences intergénérationnel et contrat d'avenir (comprenant un plan de formation).

L'initiative menée par Pôle Emploi en faveur des TPE-PME.

Menaces

La crise économique et financière qui perdure.

Le contrat d'avenir qui peut cacher une réalité de précarité de l'emploi (salaire faible, souvent à durée déterminée…).

Ne pas être en capacité de faire revenir les jeunes issus du territoire qui partent en études supérieures.

b. culture, loisirs, sport, citoyenneté

Forces …

Une offre culturelle et sportive importante et diversifiée.

Des outils de communication importants (Ecoutez-voir, Yaquoila, internet…)

… et faiblesses

Une offre culturelle et sportive qui est parfois difficile d'accès pour les jeunes qui habitent hors de Langres.

Un manque de participation, une difficulté de mobilisation des jeunes sur des actions en faveur du territoire.

Opportunités

La prise en compte des besoins de la génération Z qui est baignée dans les outils de l'information et de la communication.

Menaces

Des problèmes de mobilité.

La précarité financière des jeunes.

Le difficile renouvellement des forces vives du territoire.

c. formation et orientation

Forces …

Le niveau de qualification tend quelque peu à augmenter sur les dix dernières années.

Un bon maillage géographique des collèges sur le territoire.

L'orientation : des acteurs de l'orientation qui collaborent ensemble et forment depuis peu un SPO.

…et faiblesses

Un niveau de qualification relativement faible des jeunes sur le territoire.

Opportunités

Une possibilité pour les entreprises du territoire d'embaucher des jeunes extérieurs au territoire et ainsi attirer de nouvelles populations.

Les contrats d'avenir qui permettent aux jeunes de bénéficier de formations et aux entreprises de bénéficier de financements.
Le catalogue de formation du Conseil Régional .

Une possibilité de se former sur Chaumont, sur Dijon voire sur Nogent (Ingénieurs) avec des trains qui partent de Langres.

Menaces

Le besoin de qualification des entreprises de plus en plus important, entrainant ainsi un déséquilibre et une inadéquation des compétences des jeunes avec les besoins des entreprises.

Une difficulté des jeunes à se rendre au lycée pouvant favoriser une absence de motivation à continuer leurs études.

Une difficulté pour les jeunes et leur famille de financer les études supérieures et l'appartement.

L'appauvrissement de l'appareil initial de formation qualifiante de l'Education Nationale (disparition du CAP métallier (soudure, ferronnerie), BAC PRO – BEP outillage, BTS plasturgie). Ceci impacte directement les formations continues (menées par l'AFPA, le GRETA, etc.) qui n'ont plus leur plateforme technique pour former leurs stagiaires.

d. santé

Faiblesses

Des problèmes de santé : toxicomanie, alcoolisme, obésité, stress.

Menaces

Les problèmes de mobilité qui peuvent empêcher les jeunes à se faire soigner en dehors du territoire.

La précarité des jeunes ne permettant pas l'accès financier aux soins.

e. mobilité

Forces …

La présence de nombreuses auto-écoles ; certaines offrent la possibilité du permis à 1€ par jour.

Des structures qui travaillent en faveur de la mobilité : SMTPL : transport à la demande, MPPL : location de deux roues, DPLACE : lobbying.

L'autonomie des jeunes dans leur mode de déplacement.

…et faiblesses

Une offre de transports publics collectifs peu développée dans certains espaces très ruraux du territoire.

Une offre de transports publics collectifs peu appropriée aux horaires des écoles et des entreprises.

Une communication sur les offres très floue et éparse, notamment en raison de la pluralité des acteurs, qui ne permet pas aux jeunes d'avoir l'ensemble des informations à disposition .

Des difficultés financières rencontrées chez certains jeunes ou leur famille ne permettant pas, soit d'avoir le permis, soit d'avoir un véhicule personnel.

Opportunités

Cf. page mobilité

Menaces

La difficulté à mener une formation, trouver du travail.

Des freins psychologiques à se déplacer à l'extérieur du territoire.

f. logement

Forces …

Un opérateur habitat temporaire local (PHILL).

… et faiblesses

Des logements temporaires insuffisants en volume et mal adapté (manque de meublés).

Opportunités

Emergence de projets habitat en réponse aux nouveaux besoins recensés sur le pays de Langres.

Enjeux à traiter

- ✓ Contrecarrer la précarité des jeunes
- ✓ Les amener à se former à l'extérieur
- ✓ Les faire revenir

Territoire d'accueil et communication territoriale

Forces …

Un territoire avec un vrai potentiel : espace, foncier disponible et pas cher, calme, ciel, étoiles, patrimoine, sport, culture, tourisme, qualité de vie.

Une stratégie territoriale de communication du Pays de Langres.

…et faiblesses

Un déficit d'image.

La « non appropriation » de la stratégie territoriale de communication par les autres structures.

Une méconnaissance de l'identité « Pays ».

Le manque de fierté, d'appartenance du territoire, pas de fierté des habitants.

Le manque de formation à l'accueil.

Le manque de visibilité et de lisibilité sur le web (du fait d'une multiplicité des sites et d'images)

Opportunités

Le label « Village d'accueil » repris par la Chambre d'agriculture à destination des communes.

Le lancement de la marque territoriale « Made in Pays de Langres, ou pas loin ».

L'usage grandissant des réseaux sociaux.

La proximité avec l'agglomération dijonnaise.

Menaces

La baisse de la population.

La fuite des actifs vers l'extérieur.

Le non retour des jeunes populations après les études.

Enjeux à traiter

- ✓ Meilleure appropriation de la stratégie territoriale de communication en faveur de l'accueil de nouveaux habitants.
  Ce qui est en jeu : c'est d'avoir une cohérence dans l'image positive du territoire que les structures renvoient.
  Ce qui est en jeu : c'est la poursuite et le renforcement de la démarche de prospection, d'installation et d'intégration des nouveaux habitants.
- ✓ Développement de la culture d'accueil par les habitants.
  Ce qui est en jeu : c'est la fierté d'appartenir au territoire et de créer du lien social entre habitants et nouveaux habitants.

Forces …

Une agriculture responsabilisée.

Une situation environnementale globale encore plutôt préservée sur le secteur.

Des milieux naturels et des paysages riches, diversifiés et « de qualité » relativement bien répartis sur le territoire .

…et faiblesses

Des pratiques agricoles plus ou moins respectueuses des milieux.

Une forte dépendance vis-à-vis de l'agriculture (la majorité des espaces agricoles sont « gérés » par très peu de personnes).

Des dégradations régulières et les menaces des milieux naturels et des paysages.

Pas ou peu de prise en compte des éléments fixes du paysage (arbres, bosquets, meurgers...).

Opportunités

Des dispositifs fonciers existants à promouvoir.

Des mesures de la loi d'avenir (GIEE, …gestion du foncier, présence des associations environnementales dans les SAFER, contrat alimentaire territorial, …).

L'intégration des Grenelles pour l'environnement dans la démarche SCOT

La création de trames vertes et trames bleues.

Le projet de Parc national entre Champagne et Bourgogne à l'ouest.

Une idée de projet de Parc naturel régional porté par l'Association « Aux sources du Parc » à l'est.

Une demande de la population d'évoluer dans un cadre de vie préservé.

Menaces

Une mutation durable du système agricole traditionnel.

La pollution durable au nitrate et pesticides des nappes d'eau.

La déstructuration rapide des paysages « traditionnels ».

L'urbanisation des pourtours de village (hangars, pavillons…).

La disparition des vergers, des prairies, etc.

Enjeux à traiter

- ✓ Préservation de la diversité des paysages (prairies notamment) et de la qualité de l'eau et des milieux
  Ce qui est en jeu : conservation de l'identité paysagère et un cadre de vie de qualité.
- ✓ Agriculture de proximité.
  Ce qui est en jeu : l'agriculture comme garante de la conservation des paysages du territoire.
- ✓ Mesure et observation des évolutions et des dynamiques paysagères.
  Ce qui est en jeu : la dimension patrimoniale des paysages.

Forces …

La diversité du foncier forestier.
Une ressource forestière abondante.
Une gestion satisfaisante des forêts.

…et faiblesses

Un morcellement important chez les propriétaires forestiers privés.
Une filière bois et une forêt dévalorisées.
Peu d'activités de transformation du bois (exportation du bois).
Pas de filière d'approvisionnement organisée sur le territoire en matériaux de construction biosourcés.

Opportunités

La marque « Terre de Hêtre » / certification construction.
Le bilan carbone de la forêt sur le pays de Langres et grenelle II sur la valorisation économique des puits de CO^2.
Le projet de Parc national entre Champagne et Bourgogne à l'ouest.
Une idée de projet de Parc naturel régional porté par l'Association « Aux sources du Parc » à l'est.

Menaces

Une ressource biomasse (bois) insuffisante à l'autonomie énergétique.
La lourdeur des investissements.
La surconsommation de bois énergie.
La dégradation de la forêt et de sa diversité.
La concurrence sur l'acquisition/exploitation des stocks.

Enjeux à traiter

- ✓ Puits de carbone.
  Ce qui est en jeu : que les massifs forestiers continuent à jouer leur rôle d'absorption de carbone atmosphérique.
- ✓ Gestion pérenne de la ressource bois et connaissance de la ressource mobilisable
  Ce qui est en jeu : l'équilibre entre utilitarisme et préservation de la ressource bois.

Technologies de l'information et de la communication (T.I.C)

a. les usages

Forces …

Des outils développés qui répondent à des besoins (PIL, PIS, Plateforme cadastrale).
Un réseau cohérent de cyber bases, de points d'accès au web et de P@T.

…et faiblesses

Réseau de cyber bases, de points d'accès au web et de P@T qui ont des difficultés à trouver un public.
Des niveaux d'appropriation et d'usages des TIC inégaux selon les classes d'âges.
La faible appropriation des TIC par les élus.
La multiplication des sites web locaux de diffusion culturels, d'accueil d'entreprises, d'habitants.
Une stratégie économique du territoire invisible sur le web.

Opportunités

Développement d'un service SIG sur le territoire
Des nouvelles approches pour mieux se connecter (télétravail, visioconférence, économie contributive, etc.)

Menaces

L'isolement du territoire face à la poussée du tout numérique.

Enjeux à traiter

- ✓ Implémentation de la plateforme cadastrale vers un SIG mutualisé aux collectivités et accompagnement technique aux missions de services publics des communes et EPCI.
  Ce qui est en jeu : mise à disposition d'un outil spatialisé performant pour les collectivités avec les compétences attachées.
- ✓ Garantie de service minimal aux entreprises.
  Ce qui est en jeu : donner un environnement web performant pour les entreprises.
- ✓ Rendre plus visible et accessible l'offre de formation à distance (FOAD).
- ✓ E-communication territoriale cohérente et renforcée.
  Ce qui est en jeu : simplification de la communication territoriale sur le web.
- ✓ Déploiement de services à la population en complément d'une politique de services matérialisée par le schéma des services.
  Ce qui est en jeu : renforcement de l'offre de services numériques en milieu rural.
- ✓ Egalité des scolaires pour l'apprentissage sur supports numérique.
  Ce qui est en jeu : formation des plus jeunes aux outils numériques (acquisition de la compétence numérique).

Technologies de l'information et de la communication (T.I.C)

b. infrastructure, couverture réseaux

Forces …

Peu de zones d'ombres sur le territoire (internet et téléphonie).

Un aménagement numérique mené par le Conseil Départemental de la Haute-Marne

La présence de la fibre optique sur les trois Parcs d'activités de référence.

L'émergence d'un réseau wi-fi sur le territoire (opérateurs, réseaux désécurisés, bistrots de pays, offices de tourisme…).

…et faiblesses

Des opérateurs qui ne portent pas d'intérêts aux zones de faible densité.

Le dernier kilomètre cuivre : affaiblissement du signal au-delà d'un km de paire cuivrée.

Opportunités

THD puis FTTH comme facteur concurrentiel d'attractivité économique.

Des infrastructures qui répondent à des problématiques de maintien des services publics (santé, etc.)

Menaces

Les stratégies commerciales des opérateurs.

Un territoire blanc 4G.

Ne pas déployer la fibre.

L'existence d'une fracture numérique entre ville et campagne.

Ne pas raccorder les communes au réseau fibré à long terme.

A moyen terme, la faible densité de la population qui limite l'appétence des opérateurs à activer un futur réseau FttH malgré un catalogue des services attrayants.

Enjeux à traiter

- ✓ Déploiement de la fibre sur le territoire et connexion des communes.
  Ce qui est en jeu : un territoire connecté pour son attractivité résidentielle et économique.
- ✓ Garantir un débit minimal de 3 ou 4 Mbps pour les habitants pour les usages actuels.
  Ce qui est en jeu : apporter à tous un usage confortable et minimal du web.
- ✓ Proposer un réseau de desserte FTTH pour les usages futurs (30 Mbps) et la mise en place de services innovants.
  Ce qui est en jeu : mise en place de services innovants (développement de la télémédecine et de services permettant un accès rapide aux services physiquement absents sur le territoire), permettre des usages grands publics futurs (Triple Play, HDTV, VoD, visioconférence HD…).

Mobilité

Forces …

Deux systèmes de Transport à la Demande (SMT du Pays de Langres et SMTPS de la Région de Bourbonne-les-Bains) adaptés financièrement au plus grand nombre, qui répondent à une demande des ainées et des jeunes.

Un réseau de transport urbain apprécié.

Une ligne solidaire de test en 2014-2015.

Un système de location de deux-roues pour les jeunes à la recherche d'emploi.

Deux gares et un nœud ferroviaire historique.

…et faiblesses

Deux systèmes de Transport à la Demande qui ne sont pas ouverts tous les jours et ne desservent pas toutes les communes.

Un réseau de transport urbain sans lien cohérent avec les correspondances en gare de Langres.

Des informations et prestataires de mobilité éclatée, peu visible.

Absence de pistes cyclables, à l'exception de la voie verte et du chemin de halage du canal.

Des temps de transport longs en milieu rural pour accéder aux pôles de services, commerces, santé.

Des gares et un nœud confrontées aux choix nationaux de la SNCF quant aux priorités du transport de voyageurs.

Un arrêt TGV menacé (ligne Metz-Marseille).

Pas assez de rotations ferroviaires entre Langres et Dijon pour les navetteurs.

Opportunités

L'amélioration du service de transport urbain (correspondance, donner une plus grande visibilité des lignes et des horaires).

La mise en place d'un kiosque de la mobilité.

La tendance au covoiturage.

Menaces

L'augmentation des coûts de carburant.

L'augmentation des coûts de transports collectifs.

Enjeux à traiter

- ✓ Organisation et accompagnement des demandes de mobilité en préservant la solidarité et le lien social.
  Ce qui est en jeu : limiter l'exclusion à la mobilité, pérenniser le transport à la demande
- ✓ Centralisation et diffusion d'une information globale pour la mobilité des personnes sur le pays de Langres, en interne et vers l'extérieur.
- ✓ Déploiement de la mobilité douce dans un cadre touristique.
  Ce qui est en jeu : répondre aux attentes des touristes.
- ✓ Ouverture du pays de langres vers les agglomérations proches.
  Ce qui est en jeu : le maintien de liaisons ferroviaires.

Problématiques et atouts du territoire

Thématiques : territoire, économie, emploi, artisanat, commerce, tourisme, services, culture, habitat, jeunesse, communication, environnement, TIC et mobilité

Les problématiques globales se positionnent sur 4 domaines

1. Le territoire
2. Le développement économique
3. Le développement social
4. L'aménagement de l'espace

Le territoire

1. Non lisibilité et non visibilité de l'organisation territoriale du bassin d'emploi de Langres

Au vu du redécoupage intercommunal de 2012 et 2013, les stratégies de développement des communautés de communes se renouvellent. Si elles font face à de nombreuses problématiques similaires, les réponses apportées sont parfois très variables. Les marges de progrès sont manifestement très importantes en termes de relations entre communautés de communes à travers le Pays.
Par ailleurs, l'identité "Pays de Langres" est perdue dans le flot de structures utilisant cette même dénomination mais œuvrant sur des périmètres d'intervention différents. L'identité valorisante et cohérente du pays de Langres reste à affirmer.
Les résidents ont un espace de vie qui dépasse largement les limites intercommunales. J'habite ici ; je travaille là-bas ; je profite de mes loisirs ailleurs. Les stratégies territoriales doivent donc être décloisonnées pour intégrer la notion de bassin de vie puis de bassin d'emploi.

2. Raréfaction des fonds publics

Depuis la montée de la crise économique internationale, les collectivités territoriales, entre autres, évoluent dans un univers financier renouvelé. Elles vont devoir faire face à une période qui s'ouvre, bien plus contraignante, en raison de la raréfaction des fonds publics.
Ces nouvelles contraintes supposent que les collectivités territoriales modernisent la gestion locale afin de la rendre plus performante. Au lieu de subir un contexte qui s'annonce difficile, les acteurs locaux (élus, cadres, entreprises, associations, citoyens,…) doivent considérer cette crise comme un levier, un moyen d'optimiser l'usage des fonds publics et d'administrer différemment leur territoire.
Rendre plus efficiente l'action des collectivités locales, faire autant (voire mieux) avec moins semble s'imposer comme nouveau crédo.

3. Déclin démographique

Le territoire fait face à une baisse démographique. La population a diminué de 0,28% par an entre 1999 et 2011 (dont 0,13% dus aux mouvements migratoires). Cette baisse est moins marquée qu'à l'échelle de la Haute-Marne où la population a baissé de 0,52% par an sur la même période. Il faut noter que la baisse démographique est moins importante ces dernières années, en effet, sur la période 1990-1999 le pays a vu sa population diminuer de 0,45% par an. Selon les projections de l'Insee, le territoire compterait moins de 43 000 habitants à l'horizon 2040, perdant près de 3000 habitants si la tendance à la déprise se poursuit (source : Omphale 2010).
La dynamique démographique n'est pas homogène sur le territoire. L'évolution de la population varie considérablement selon les communautés de communes. Si toutes voyaient leur population diminuer sur la période 1990-1999, seule la moitié a un taux annuel de variation négatif sur la période 1999-2010.
Les Communautés de Communes d'Auberive-Vingeanne-Montsaugeonnais, de Chalindrey et du Bassigny ont en effet inversé leur tendance démographique lors de la dernière décennie, vers une stabilisation ou une augmentation de leur population.
Les Communautés de Communes Vannier-Amance et de Bourbonne-les-Bains ont ralenti leur déclin, leur population a diminué entre 1999 et 2010 mais de façon moins importante que sur la décennie précédente.
Seule la Communauté de Communes du Grand Langres voit sa population diminuer de façon plus marquée actuellement.

Le développement économique

4. Fragilité et isolement des TPE et petites PME

Le pays de Langres compte à 95% des petites entreprises – employeurs dans des secteurs d'activités variés relevant de l'économie productive et de l'économie résidentielle (toutes activités locales tournées vers la satisfaction des besoins de la population résidante, qu'elle travaille, ou non, dans le territoire considéré).
Pour les TPE et PME du territoire : la fragilité et l'isolement des acteurs économiques du territoire aggravent leurs capacités de développement voire de transmission. Cette faiblesse s'explique en partie par des difficultés de financement, mais aussi d'insuffisance de compétences en management des chefs d'entreprise, insuffisance de qualification de niveau I à IV sur des compétences spécifiques sur le territoire, insuffisance de qualification des actifs de niveau V (industrie – bâtiment – services à la personne).

5. Difficulté de pérennisation des activités culturelles et des associations

Les activités culturelles et associatives constituent une des forces du territoire. Or, ces activités sont mises à mal en raison des modes de soutien financier (appel à projet, au coup par coup), des baisses des subventions publiques, aux lourdeurs administratives. Ce secteur est peu reconnu comme un secteur économique à part entière alors qu'il génère sur le territoire des emplois permanents, des retombées économiques et une image positive et dynamique.

6. Difficultés de recrutement des employeurs

Les difficultés de recrutement se posent aux employeurs dans un territoire en déclin démographique et de faible attractivité (notamment pour les cadres).
Les acteurs de l'emploi et de la formation du Service Pour l'Emploi Local (SPEL) élargi, reconnaissent avoir des difficultés à tisser des liens avec les entreprises. Dans le même temps, les entreprises affirment n'avoir peu ou pas de relations avec les acteurs de l'emploi et de la formation. Par manque de conviction, de disponibilité mais aussi ne sachant trop ni quel dispositif utiliser, ni à qui s'adresser, les projets d'embauche (apprentis, stagiaires, salariés) restent en attente. Cette faiblesse de relations rend plus difficile à la fois tout recrutement dont ont besoin les entreprises et à la fois la mise en place de formations pour améliorer les compétences de leurs collaborateurs.
Le niveau V est le niveau de formation validé par un CAP ou un BEP. Il correspond à une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié. Les qualifications des actifs de niveau V ne correspondent pas toujours à la nature des emplois disponibles dans les domaines suivants : industrie, bâtiment, service à la personne. Les entreprises recherchent des maçons, plâtriers, carreleurs, soudeurs, ajusteurs, affûteurs, mécaniciens - carrossiers, peintres en carrosserie, chaudronniers-tôliers, etc. Le territoire doit permettre aux actifs de niveau V de s'adapter aux évolutions des métiers et/ou d'acquérir les compétences nécessaires demandées par les entreprises.
Une part non négligeable de la population, peu qualifiée et peu mobile (les infra V : Le niveau infra V correspond aux publics qui sont sortis de la scolarité sans diplôme), s'est donc maintenue sur le territoire, et se trouve de ce fait confrontée à des difficultés récurrentes d'accès à l'emploi. Nombreux sont ceux qui ont néanmoins un niveau minimum de qualification mais qui n'est pas en adéquation avec le marché de l'emploi local. Ce minimum de qualification constitue pour le demandeur d'emploi un atout pour pouvoir construire un projet professionnel qui répond aux besoins en compétences des entreprises locales.

Le développement économique

7. Inadéquation entre offre de ressources locales identitaires et une demande en consommation des publics résidentiels

Pourtant sources de développement de l'emploi (en partie non délocalisables), les ressources locales constituent un support de nombreuses activités économiques insuffisamment exploitées. Exemples : transformation et valorisation locale de la matière première (agriculture, bois, pierre, chasse…) / protection et valorisation des savoir-faire artisanaux et agricoles – compétences industrielle, valorisation des ressources naturelles combinant efficacité économique et respect des patrimoines / articulation économie touristique avec agriculture et artisanat…
Par ailleurs, le pays de Langres ne peut pas seulement compter sur son bassin de population car ce bassin de consommation est insuffisamment important. L'enjeu est de capter de la richesse de l'extérieur. Le territoire intéresse différents publics de l'économie résidentielle : touristes, résidents secondaires, navetteurs (ceux qui habitent sur le territoire et qui travaillent en dehors), retraités. Or, l'offre économique du territoire n'est pas assez en adéquation avec les besoins exprimés et les modes de consommation de ces publics.

8. Difficultés de création et de transmission d'entreprises

Plus du tiers des chefs d'entreprises seront concernés par une transmission dans les cinq années à venir au regard de leur âge. Une transmission est envisageable à court ou moyen terme mais le dirigeant n'anticipe pas sa retraite, n'ose parfois pas passer à l'acte et/ou ne sait pas bien comment procéder... La transmission aux salariés est rarement envisagée, encore moins aux concurrents. Si seulement les enfants reprenaient, en attendant, on attend !
Par ailleurs, le chef d'entreprise consacre peu de temps à la stratégie de l'entreprise. La plupart des entreprises devraient en permanence, au risque de s'essouffler ou de disparaître, se concentrer sur la reconversion de l'entreprise, sur l'émergence, la création de nouvelles activités, issues de projets dormants et/ou de potentialités locales, etc. D'une manière générale, réveiller des projets dormants, anticiper les reconversions, faire émerger des envies ou des idées nouvelles apparaît nécessaire afin que les entreprises restent compétitives.
La création pure d'entreprises n'est boostée que par le seul statut d'autoentrepreneur.

9. Fragilité du maillage commercial

La disparation progressive des commerces en milieu rural, à l'instar de la disparition des services publics ou de la santé, fragilise les conditions d'attractivité et la vie des habitants dans les petites communes et les bourgs. La pénurie commerciale concentre les déplacements vers les bourgs principaux et est source d'augmentation des distances de transport.

Le développement économique

10. Difficultés de prospection d'actifs

Il s'agit de croiser l'offre d'emploi locale et la demande d'actifs qui souhaitent vivre à la campagne ou à l'extérieure de grandes agglomérations. La faible image du pays de Langres auprès de cibles spécifiques (habitants de l'agglomération Dijonnaise, compétences en recherche d'emploi, touristes...) ne permet pas de répondre aux besoins économiques du territoire et ne révèle pas les potentiels d'attractivité du territoire.
Des réponses spécifiques peuvent être apportées à des cibles spécifiques et en réponse à des capacités offertes par le territoire. L'attractivité du territoire dépend tout autant de ses atouts que de notre faculté à les faire valoir.

11. Peu de liens avec l'agglomération de Dijon, pôle d'attractivité majeur

Le territoire du pays de Langres présente peu de coopérations avec les territoires voisins, alors que des liens peuvent s'opérer dans son intérêt. L'agglomération de Dijon constitue le bassin de consommation majeur (250 000 habitants) permettant au territoire d'exporter des productions locales (exemple de Multiferm). Par ailleurs, les migrations résidentielles, professionnelles et les flux financiers (évasion commerciale notamment) sont les plus importantes avec ce bassin. L'offre foncière du pays de Langres (coûts concurrentiels) est peut-être un vecteur d'attractivité pour des Dijonnais qui souhaitent accéder à la propriété en milieu rural avec un budget adapté.

Le développement social

12. Détérioration des services aux publics (maisons des services, offre de santé…)

Dans la phase de mise en œuvre du projet de territoire 2007-2013, le territoire du pays de Langres s'est doté en infrastructures dans le champ des services : EPHAD, maisons des services, maisons de santé pluridisciplinaire, pôle de santé… Néanmoins, restent à traiter :

- les questions du déploiement des maisons de services : montée en compétences de l'animation, extension du partenariat avec les acteurs afin de proposer une offre de service de qualité répondant aux problématiques des habitants,
- la prospection de médecins,
- …

13. Risque d'inégalité territoriale dans le champ scolaire et périscolaire

Dans un contexte de déclin démographique, le risque d'inégalité territoriale dans le champ scolaire et le périscolaire (dépendant de la politique de l'éducation nationale et bouleversé par l'application des rythmes scolaires) est prégnant. Selon les politiques des EPCI, les prestations proposées sont hétérogènes et ne favorisent pas des apprentissages égaux entre les enfants (exemple : utilisation d'outils numériques en milieu scolaire).

14. Délitement du lien intergénérationnel

Sorties de la sphère active et/ou du monde du travail, de nombreuses personnes âgées sont victimes de solitude et d'isolement (phénomène de « ghettoïsation » des personnes âgées). Il est demandé de préserver le lien social entre les individus, quels que soient leur âge, leur origine pour rester au contact des réalités du territoire. Ce phénomène risque largement de s'aggraver puisque le nombre de personnes âgées progresse rapidement.
Et parallèlement, une certaine forme de repli sur soi et un manque d'ouverture au monde sont observés dans la jeunesse (pessimisme, difficulté à rentrer dans le monde du travail…).
Le croisement des sensibilités et des connaissances intrinsèques à chacune des générations se décompose progressivement au profit du communautarisme des âges. Quelques pistes : intégrer efficacement les jeunes dans la société, garantir le bien-être des séniors en fin de carrière et dans la vie « inactive »...

Le développement social

15. Vieillissement de la population

Caractérisé par un solde naturel négatif et une tendance au vieillissement de la population, le territoire doit relever deux défis majeurs :

- assurer le renouvellement de la population pour éviter un déclin démographique, notamment en maintenant sa population jeune (besoin de s'appuyer sur ses atouts pour maintenir et attirer),
- accompagner le vieillissement de sa population.

Le cadre de vie rural ne permet pas toujours de faire rester les personnes âgées dans leur logement. Des réponses spécifiques peuvent permettre une plus grande autonomie aux personnes âgées qui souhaitent rester chez elle (services directes à la personne, commerce de proximité, adaptabilité du logement ou logement partagé, offre de santé...).

16. Meilleur accueil des nouveaux arrivants

Réserver le meilleur accueil envers les nouveaux habitants favorise leur installation et leur intégration dans le tissu socio-économique local et la vie des villages.

17. Essoufflement du bénévolat

Le vivier culturel, sportif, associatif est reconnu comme une des forces du territoire du pays de Langres. Ce sont les bénévoles (celui qui s'engage de son plein gré, de manière désintéressée, dans une action organisée, au service de la communauté), qui permettent la réalisation d'une panoplie d'activités. Or, le pays de Langres risque de perdre une tradition de l'engagement bénévole faute de transmission de compétences associatives.

Aménagement de l'espace

18. Inadéquation entre une offre et une demande en logement

Les habitants du territoire ne trouvent pas, en fonction des âges de la vie, la réponse logement qui convient (vétuste, trop grand, mal agencé, loin des commerces, des pôles de services de santé...). Le territoire du pays de Langres a un parc de logements anciens, énergivore et difficile à rénover (difficultés techniques et économiques, mise aux normes des réseaux, rénovation énergétique complexe). Energivore, il pèse sur les charges courantes des occupants.
Cela à trois conséquences :

- l'augmentation de la vacance qui devient structurelle (inadéquation offre/demande) et qui est renforcée par une déprise démographique lente mais continue,
- la dégradation du patrimoine bâti local et déprise dans les centres de villes, de bourgs et de villages,
- l'artificialisation des sols par la construction pour répondre à la demande (pavillon neuf), mais de façon incohérente à l'échelle du territoire et qui impact sur l'aménagement du territoire et les déplacements.

Bien que les mécanismes de parcours résidentiel commencent à être identifiés et matérialisés, les collectivités ne sont pas en mesure d'anticiper les demandes des populations et de les accompagner par des politiques publiques. Cela amplifie la distorsion offre / demande puisque les leviers d'actions possibles ne sont pas suffisamment considérés et déployés localement.

19. Déprise des bourgs ruraux et du centre historique de Langres

Les phénomènes conjugués de perte de population et de logements inadaptés à la demande font que les centres des bourgs ruraux se vident alors que l'on va construire sur les extérieurs de ces mêmes bourgs (mitage, lotissements) ce qui engendre une consommation de terres agricoles arables, des extensions des VRD, l'artificialisation des sols... Ceci a un coût pour la collectivité. Il n'y a pas de renouvellement des bourgs et le patrimoine bâti ne trouve plus de vocation (vacance, ruine, insalubrité). Ce phénomène concerne aussi et surtout le centre historique de Langres.

20. Dépendance aux énergies non renouvelables

Sur le pays de Langres, les secteurs du bâtiment, des transports, de l'agriculture et de l'industrie sont les principaux vecteurs d'émission de gaz à effet de serre et sont les principaux consommateurs d'énergies non renouvelables. Le territoire n'est, à ce jour, pas en capacité de produire localement de l'énergie pour une consommation locale (source potentielle de création de valeur ajoutée pour le pays de Langres), à l'exception du bois utilisé par la population pour se chauffer.

Aménagement de l'espace

21. Surconsommation d'énergies

La consommation énergétique n'est pas optimisée dans différentes activités (habitat, bâtiment public, agriculture, transports individuels ou collectifs...), ce qui a un coût pour les habitants (précarité énergétique sous-jacente pour un tiers des ménages du pays) et la collectivité. Il y a, dans la sobriété énergétique, des sources d'économies à réaliser et des pistes de progrès à explorer localement qui peuvent permettre de conforter ou créer des activités économiques.

22. Dégradation progressive de l'identité paysagère

Depuis quelques années, les paysages sont modifiés par les activités humaines. Cette évolution traduit des modifications dans les milieux naturels qui ne sont pas cohérentes avec les pratiques agricoles historiques adaptées au pays de Langres (polyculture élevage par exemple). Les paysages du pays de Langres se standardisent progressivement à l'encontre de toute question patrimoniale ce qui induit une perte de repère dans les paysages, support identitaire pour le tourisme. Cette évolution se marque aussi progressivement dans les villages et bourgs qui ne conservent pas leur tradition architecturale.

23. Fracture numérique (usages, infrastructures, couverture réseau)

Les problématiques pour le pays de Langres sont de deux natures :

1. Les outils développés dans le programme 2007-2013 ont permis de sensibiliser à la pratique du web pour des usages du quotidien (comme la recherche de logement, l'information sur un service spécifique sur le territoire) mais pour autant l'intégration des TIC dans une politique de services (à la population, aux entreprises, aux collectivités) ne se structure pas sous l'impulsion des acteurs locaux. Une faible appropriation par les élus ne permet pas de faire levier sur une politique territoriale de long terme : services, SIG, éducation, formation professionnelle et continue, santé, culture, mobilité…
2. Le Conseil Général de Haute-Marne mène une politique d'aménagement numérique du territoire, point très positif, mais qui doit être mis au regard du peu d'attrait des opérateurs réseaux pour le pays de Langres, territoire à faible démographie. Cette première étape d'aménagement numérique ne garantit pas à long terme la performance du territoire sur ses capacités à proposer les offres numériques les plus performantes et les plus attractives. La disponibilité du haut débit est un point crucial pour conforter l'attractivité du pays de Langres mais on doit distinguer un enjeu de court terme visant à répondre aux besoins exprimés immédiats et un enjeu à moyen/long terme visant à créer les conditions du déploiement du très haut débit sur le territoire (selon quels besoins, quels usages…).

Les atouts

Une vie culturelle, sportive et associative forte

Patrimoine remarquable

Qualité de vie

Des entreprises pourvoyeuses d'emploi

Capacités à répondre aux attentes de potentiels nouveaux arrivants : espace disponible, foncier pas cher, maillage de services

Dynamique collective construite grâce aux acteurs locaux – forte volonté de s'en sortir

Territoire situé à proximité de grandes villes (comme Dijon) bénéficiant d'un réseau autoroutier conséquent

Ressources locales et impact possible sur l'économie locale

Multitude de petites entreprises dans différents secteurs

Compétences : savoir-faire industriel, réponse aux besoins de main d'œuvre des entreprises locales

Savoir-faire artisanaux (métiers d'art…) et culturels : développement d'une économie identitaire

Implication citoyenne

Truffe : développement d'une filière

Polyculture élevage

Maraîchage

Déchets : mise en place d'une filière recyclage

Chasse

Production énergétique

Bois : bois énergie, développement d'une filière valorisant les produits locaux, les savoir-faire

Forêt : patrimoine au service du développement touristique

Patrimoine paysager : attrait touristique

Pierre : restauration du patrimoine bâti local (forts, citadelle, lavoirs, escargots, etc.)

En 2024 …

Le Pays de Langres, en tant que structure …

Le Pays de Langres est vecteur d'une vision collective du territoire : élus, jeunes, entreprises, habitants…

Le pays de Langres, en tant que territoire …

Le pays de Langres connait une augmentation de sa population et du nombre d'actifs occupés.

Le pays de Langres est un territoire accueillant, ouvert sur le monde, connu et reconnu par ses habitants. Les habitants en sont fiers.

Le pays de Langres est exemplaire, reconnu en tant que territoire de projets.

Les valeurs qui se dessinent pour y parvenir

Faire lien : favoriser le lien social local, toutes formes de coopération visant une meilleure interconnaissance des acteurs, la solidarité territoriale

Osez : oser l'expérimentation, l'innovation, la créativité, la proximité ; avoir une vision moderniste et renouvelée et pas sur la défensive ou la nostalgie

Y croire : avoir de l'ambition, avoir confiance en son territoire, croire aux potentialités de ce territoire

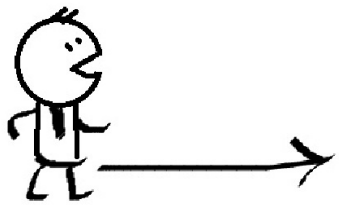

Vers une stratégie de territoire

Sources

Documents de référence

Emploi et compétences Page. 5

Travaux menés dans le cadre de la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences en Pays de Langres (GTEC) : état des lieux et diagnostic cadre du Service Public de l'Emploi Local élargi et diagnostic entreprises au sein d'Actisud52 en 2011-2012.

Economie locale Page. 8

Travaux menés dans le cadre du Labo du changement et de la démarche de Mairie Conseils sur l'économie régénérative menée à l'échelle de la Communauté de Communes d'Auberive-Vingeanne-Montsaugeonnais.

Chambre d'agriculture de Haute-Marne

Démarche du Labo et groupe environnement

Artisanat / commerce Page. 8

Expériences ORAC

Groupe de travail Restructuration de l'artisanat et du commerce

Tourisme Page. 16

Travaux d'élaboration du schéma touristique 2014-2020 du Syndicat d'aménagement touristique des lacs en cours depuis 2013.

Services Page. 19

Schéma territorial des services du Pays de Langres, 2009 - mis à jour

Culture Page. 23

Groupe de travail « culture » du Pays de Langres

Habitat Page. 27

Groupe de travail « habitat » du Pays de Langres

Jeunesse Page. 32

Groupe de travail « jeunesse » du Pays de Langres

Territoire d'accueil et communication territoriale Page. 35

Groupe de travail « Territoire d'accueil » du Pays de Langres

Environnement Page. 36

Groupe de travail « environnement » du Pays de Langres